



JURIS-IMMO

Honoraires de l'agence :

Immeubles : Maisons et Appartements :

Transaction : Honoraires à la charge de l'acquéreur.

TVA incluse au taux en vigueur :

Jusqu'à 100.000 €.....8%

De 100 001 à 250 000 €.....7%

De 250 001 à 400 000 €.....6%

Plus de 400 001 €5%

Terrains constructibles :10%

TVA au taux en vigueur :

Biens équins avec fonds agricole :

< 400 000 € forfaitaire.....19 000 € HT

> 400 000 €5.5% HT

Exploitations agricoles :5,43 %HT

Commerces :

< 400 000 € 9%HT

> 400 000 € 8%HT

Location :

Honoraires propriétaires : 8 €/m²

Honoraires locataires : 8 €/m²

Le mandat de location comprend la communication (vitrine et sites internet), les visites, la constitution du dossier, la rédaction du bail.

Frais d'état des lieux : 3 €/m²

Les honoraires sont calculés conformément à la loi ALUR du 24 mars 2014 qui fixe un plafond et au décret n°2014-890 qui définit les communes classées en zone tendue dont Saint-Nazaire, Pornichet, La Baule, Le Pouliguen, Guérande ...

En tout état de cause les honoraires du locataire ne pourront être supérieurs à ceux du bailleur.

<http://www.juris-immo.com> Email : labaule.juris@gmail.com

SAS MONEY au capital de 7 500 €-SIRET 828 235 440 00017

Siège : 2, avenue de Noirmoutier - 44 500 LA BAULE- Tél : 02 53 84 80 85

Carte professionnelle Transactions Immobilières n° 4402 2017 0000 19302

Garantie RC par AXA France IARD-3, rue du Fort St Père, BP 35 430 CHATEAUNEUF ILLE ET VILAINE-contrat n° 00000004840377704